

## Atelier 2 : Comment prendre en compte et orienter la pratique libre

<b>Animateur:</b>	HOUIN	Pierre	CROS Grand Est
	HEINY	Moana	CROS Grand Est
<b>Rapporteur:</b>	COUR	Jean-Christophe	CROS Grand Est

Les sports de nature regroupent l'ensemble des disciplines touchant de près ou de loin aux espaces naturels. Ces derniers connaissent un succès de plus en plus prononcé auprès des français.

Aujourd'hui, 3 français sur 4 déclarent pratiquer une activité de pleine nature même de manière occasionnelle. Le baromètre national des pratiques sportives est témoin du poids des sports de nature dans le paysage sportif. En effet, parmi les sept pratiques du haut du classement, quatre d'entre elles appartiennent à la grande famille des sports de nature avec la course et marche, les sports aquatiques et nautiques, les sports de cycle et motorisés ainsi que les sports d'hiver ou de montagne. Le lieu préféré des Français pour s'adonner à leur loisir sportif est en plein air ou en milieu naturel ; représentant 36% des lieux de pratique.

De plus, les acteurs du tourisme s'appuient de plus en plus sur les sports de nature pour mettre en avant leur territoire soit avec une mise en avant comme un déplacement doux, soit pour faire découvrir de manière originale le territoire.

Autre fait marquant : la crise sanitaire du Covid-19. Les confinements, le couvre-feu et autres restrictions sanitaires ont donné des envies de grand air aux Français, plus nombreux que jamais à privilégier les loisirs dans les espaces naturels. En effet, par rapport à 2019, les équipementiers ont observé depuis le premier déconfinement une hausse de 15 % de leurs ventes de matériels « Outdoor ». De son côté, la Fédération Française de Randonnée Pédestre a vu augmenter de 40 % les ventes de ses topoguides depuis le début de l'année.

Cet engouement entraîne notamment une augmentation de la fréquentation des espaces naturels, qui pose certaines interrogations et réflexions notamment sur l'accès raisonné et maîtrisé aux sites de pratique qui devient un enjeu majeur pour la pérennité des activités et la préservation des milieux.

L'atelier a fait l'objet d'un état des lieux de la pratique libre.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité facile aux sites de pratique qui permet une fréquentation importante</li> <li>- Lieu préféré des Français pour la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 types de pratiquants libres : ceux qui se renseignent et les autres : comment réussir à contacter « les autres » ? Pour les toucher dans leur pratique sans entrer en conflit avec ces derniers ?</li> <li>- Manque de connaissance autour de la pratique et du milieu naturel en général, notamment de la montagne</li> <li>- Manque d'entretien du balisage et des sentiers, qui est à l'heure actuelle réalisé</li> </ul>

	<p>par des bénévoles. Vers un nouveau modèle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trop de signalisations sur les sites de pratique</li> <li>- Pas de site de référence pour la randonnée pédestre : un nombre important d'applications qui recensent les sentiers. Ils ne sont pas forcément vérifiés/sécurisés</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les médiateurs de la nature, une « green team » sur le terrain pour rappeler les bons gestes pour préserver la nature (Déjà le cas au sein du Parc, mesure à appliquer au-delà ?)</li> <li>- Programme « Savoir Nager », « Savoir rouler ». Penser à un modèle similaire « Savoir aller dans la nature » ?</li> <li>- Le sport en entreprise : la pratique de sports de nature lors de team building peut faire l'objet d'éducation au milieu naturel</li> <li>- Repenser le balisage, avec une notion éducative aux bonnes pratiques dans les espaces naturels</li> <li>- Sensibilisation via les clubs de sport</li> <li>- Partenariat entre associations et ligues de protection</li> <li>- Dispositif d'éducation au sein des écoles</li> <li>- Passerelle des sites indoor pour une transition maîtrisée vers le outdoor, initiative du Club Alpin des Vosges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accidents fréquents</li> <li>- Evolution du matériel : le public peut se le procurer facilement, et sans connaissance, cela peut être dangereux. Aujourd'hui, en canoë-kayak, c'est la location de matériel qui est l'activité la plus répandue</li> <li>- Disparition des bénévoles encadrant le balisage</li> <li>- Diriger et encadrer les pratiquants en même temps</li> </ul>

Recommandation pour les ateliers des prochaines Assises :

- Trouver une thématique de façon plus précise
- Mettre en place des ateliers par type d'activité
- Mettre en place des ateliers Massif / Plaine
- Mettre en place des ateliers par thématique : compétition, loisir, ou autre typologie de pratique ...
- Replacer l'environnement au centre des échanges
- Prendre un retour d'expériences qui lie sport et environnement pour introduire l'atelier